

Corsier-sur-Vevey, le 19 août 2012

Conférence des Syndics de la Riviera  
p.a. Municipalité de Vevey  
Hôtel de Ville  
Rue du Lac 2  
1800 Vevey

## **Extension de Mobilis à la Riviera : découpage des zones autour de Rivaz**

Mesdames et Messieurs les syndics,

Le 21 mars 2012, suite à ma lettre du 8 février 2012 au nom de la CITraP VD et en particulier du Groupe de réflexion (GR) de la Riviera, votre Conférence a écrit au Conseil d'Etat vaudois, ce dont je profite de vous remercier : vous lui demandiez de mener une réflexion à propos de l'injustice financière subie par les usagers de Mobilis allant sur la Riviera ou la quittant, suite au découpage des zones autour de Rivaz créé lors de l'extension de Mobilis à la Riviera dès le 12 décembre 2010.

Au début juin 2012, Mobilis a publié ses nouveaux tarifs valables dès fin 2012, mais nous n'avons observé aucune modification des zones dans notre région.

Savez-vous si une telle modification est tout de même prévue pour fin 2012, conformément à votre demande ?

Ou faudrait-il renouveler cette dernière vu le changement des autorités cantonales survenu depuis votre envoi ? Peut-être qu'une intervention rapide permettrait d'obtenir encore pour décembre 2012 le changement désiré.

Merci d'avance de bien vouloir reprendre ce dossier.

Veillez recevoir, Mesdames et Messieurs les syndics, mes salutations les meilleures.

Pour la CITraP VD : 

**Pierre Seidel**

Membre du comité et responsable du GR Riviera